



Medienmitteilung Communiqué de presse

Info/lpa

Berne, le 25 mars 2019

La police cantonale bernoise communique:

Canton de Berne

Principaux constats de la SPC 2018

Généralités

- En 2018, le nombre d'infractions enregistrées par la police est resté plus ou moins identique au niveau très bas de l'année précédente. A partir de cette année, la statistique policière de la criminalité (SPC) n'inclue plus la rubrique « autres lois fédérales auxiliaires ».
- Dans le domaine du code pénal, une légère diminution du nombre d'infractions a été enregistrée (-1 %, pour un total de 50'094 infractions).
- Le nombre d'infractions avec violence est demeuré stable par rapport à l'année précédente (4'041 infractions), mais il y a eu moins d'infractions avec violence grave (-25 %).
- Les infractions contre le patrimoine ont encore une fois légèrement diminué (-2%, pour un total de 36'200 infractions).
- Ce qui est particulièrement réjouissant est que le taux d'élucidation dans le domaine du code pénal a encore une fois augmenté (+1,9 %). Plus d'un tiers des infractions a pu être élucidé (35,9 %).
- En ce qui concerne le nombre d'habitants, les communes ayant une fonction centrale et touristique, comme Berne, Bienne et Interlaken, doivent être mentionnées en ce qui concerne le nombre d'infractions enregistrées.

Prévenus

- Au total, 15'161 personnes ont été dénoncées. La proportion de prévenus de sexe masculin est de 80 %. Les hommes âgés de 18 à 24 ans ont été le plus souvent dénoncés.
- Après une baisse l'année dernière, le nombre de prévenus mineurs ayant enfreint le code pénal a de nouveau augmenté (+7,5 %, soit un total de 1'065 prévenus). Alors que le nombre de filles prévenues n'a que très peu augmenté (+1,2 %, 249 au total), le nombre de garçons prévenus a augmenté de 9,5 % (816 au total).
- Environ 12,3 % des personnes prévenues ont été dénoncées pour au moins cinq infractions au code pénal.
- La part des prévenus étrangers s'élève à 46,1 %, en ce qui concerne les infractions au code pénal.

- Le nombre de prévenus relevant du secteur de l'asile a généralement augmenté. Plusieurs augmentations ont notamment été enregistrées: 7,4 % en lien avec le code pénal, 50,4 % en lien avec la loi sur les stupéfiants et 39,3 % en lien avec la loi sur les étrangers.
- Le nombre d'accusés ayant le statut de réfugié a généralement augmenté. Dans le domaine du code pénal, l'augmentation est de 7,4%, dans le domaine de la loi sur les stupéfiants de 50,4% et dans le domaine des étrangers de 39,3%.

Infractions avec violence

- Le nombre d'infractions commises avec violence grave a diminué de 25 % (passant de 170 à 128 infractions) après avoir enregistré une augmentation l'année dernière.
- Dans le domaine des lésions corporelles graves, 36 infractions de moins ont été enregistrées (total 45 infractions). Ceci signifie une diminution de 44 %.
- Le nombre d'homicides et de tentatives d'homicide a augmenté (7 accomplis / 6 tentatives, 2017 : 6 accomplis/ 3 tentatives). Les chiffres restent néanmoins à peu près conformes à la moyenne des cinq dernières années.
- Encore une fois, le nombre de brigandages a légèrement diminué (-5 %, 190 infractions).
- Il y a eu 90 % de cas de blanchiment d'argent signalés en plus en 2018 (un total de 254 infractions).
- Le nombre de cas de violence ou de menace contre les autorités et les fonctionnaires a diminué (-12 %, au total 445 infractions).
- Le nombre de contraintes a diminué de 28 % (-64 infractions).
- Après une baisse l'année dernière, les menaces ont de nouveau augmenté (+7 %, soit un total de 943 infractions).
- Le nombre d'infractions en lien avec des actes de violence domestique est passé de 1'156 à 1'232 (+7 %).

Infractions contre l'intégrité sexuelle

- Le nombre de cas enregistrés dans le domaine des infractions sexuelles a de nouveau légèrement augmenté après une baisse l'année dernière (+5%, pour un total de 620 infractions).
- Il y a eu 17 % de plaintes de plus concernant des cas d'exhibitionnisme (56 cas au total) et 9 % de plaintes de plus concernant des cas de harcèlement sexuel (161 cas au total).
- Moins d'infractions ont été enregistrées dans le domaine des actes sexuels avec des enfants (-14, total 83 infractions) et moins de viols (-8, total 70 infractions). Les infractions liées à la pornographie ont par contre à nouveau augmenté (+7 %, pour un total de 163 infractions).

Infractions contre le patrimoine

- Avec 72,3 %, les infractions contre le patrimoine représentent à nouveau la plus grande part de toutes les infractions pénales enregistrées par la police. Les 36'200 infractions enregistrées représentent une nouvelle baisse de 2 % par rapport à l'année dernière.

- Le nombre de vols a diminué de 3 %, atteignant 14'685 infractions. Les vols de véhicule (-31 %), les vols à l'astuce (-18 %) et les vols à la tire (-8 %) ont diminué.
- Le nombre de vols par effraction a de nouveau diminué de 16 %, atteignant 2'932 cas, le chiffre le plus bas depuis l'introduction de la SPC. En revanche, le nombre de vols par introduction clandestine a augmenté de 9 % pour atteindre 1001 cas.
- Au total, 10'701 dommages à la propriété ont été enregistrés l'an dernier, soit une diminution de 1'078 infractions. Dans 66,5 % des cas (7'117 infractions), il s'agit de vandalisme. Les autres dommages à la propriété ont été commis en relation avec des vols.
- Les graffitis représentent 61,8 % (4'397 infractions) des actes de vandalisme.
- Les cas d'escroquerie ont à nouveau augmenté (+21 %, total 1'836 infractions).
- Après une baisse l'année dernière, les cas d'extorsion et de chantage ont augmenté une nouvelle fois (+21 %, soit un total de 97 infractions).

Loi sur les stupéfiants

- Au total, 12'114 infractions à la loi sur les stupéfiants ont été recensées (-3 %).
- Une diminution du nombre de cas a pu être enregistrée dans les catégories possession et saisie (-15 %), culture et production (-33 %) et trafic (-6 %).
- Le nombre de cas de contrebande a encore augmenté, tant dans le domaine des infractions graves (+29 %, 44 infractions au total) que dans celui des infractions mineures (+48 %, 300 infractions au total).

Loi sur les étrangers

- Les infractions à la loi sur les étrangers ont légèrement augmenté (+1 %, total 2'655 infractions).
- Parmi celles-ci, 37,2 % (soit 987 infractions) concernent des cas d'entrée, de sortie ou de séjour illégaux.
- Un plus grand nombre de cas d'activités lucratives ou d'occupation illégales a été enregistré (+34 %, soit 587 infractions au total).
- Les infractions pour le non-respect d'une assignation à un lieu de résidence ou une interdiction de pénétrer dans une région déterminée ont diminué à 759 cas (-12 %) après une augmentation marquée l'année dernière.
- En ce qui concerne le comportement frauduleux à l'égard des autorités, une augmentation de 132 % a été constatée. Les mariages visant à éluder les prescriptions en matière d'admissions/de séjours sont passés de 0 à 14 cas, et une augmentation de 91 % (+ 31 cas) a été enregistrée pour les fausses indications ou dissimulation de faits.

Quelques chiffres (au niveau cantonal)

- Au total, 299 suicides (+16 %) ont été recensés.
- Il y a eu 81 incendies (-11 %) dans le canton de Berne.
- Il y a eu 11 % d'intervention en moins concernant la violence familiale (260 au total).